



Charte « Prêtres – Chefs d'établissement »

En août 2020, l'archevêque de Paris a demandé que, dans chaque établissement catholique de Paris, le chef d'établissement et le prêtre prennent du temps ensemble pour rédiger une charte propre à renforcer et clarifier leur coopération. Ci-dessous, vous trouverez quelques questions susceptibles d'orienter la rédaction de cette charte.

Situation

- Quelle est l'histoire de la pastorale dans l'établissement, par quelles avancées, par quels obstacles est-elle passée, où, en bref, en est-on ?
- Quel est l'environnement (populations, courants d'opinion, autres établissements scolaires, pressions exercées sur les familles, les enfants) ? En quoi cet environnement nous interroge, nous stimule, nous inquiète ?

Mission éducative et pastorale

- Comment parvenir à ce que l'ensemble de ce qui est vécu dans l'établissement porte témoignage de la bonne nouvelle et comment chaque élève peut-il être amené à se reconnaître comme enfant bien aimé du Père ?
- S'il y a un APS, qu'attend-on de lui ? Comment est-il formé ?
- Comment développer une pastorale des adultes, professeurs, personnel OGEC, parents... ? Dans quelle mesure le prêtre peut-il s'y engager personnellement ?
- Que veut-on proposer aux élèves catholiques de l'établissement, aux élèves non-catholiques ?

Catéchèse et sacrements

- Qu'en est-il de la catéchèse et des temps de formation spirituelle et religieuse dans l'établissement ?
- Qu'en est-il de la préparation et de la célébration des sacrements dans l'établissement ?

Vie collective

- Quels sont les temps et les lieux propices à une annonce explicite de l'Évangile dans l'établissement ?
- Quels sont les temps et les lieux de réflexion sur l'animation pastorale dans l'établissement ?
- A quelles instances le prêtre est-il invité ?
- Quelles sont les relations éventuelles de l'établissement avec d'autres lieux d'évangélisation dans la paroisse (aumônerie de l'enseignement public, groupes scouts...) ?



Questions pratiques

- Quelles actions le prêtre conduit-il personnellement dans l'établissement : des célébrations, des séances de catéchèse, des conférences, des rencontres... ?
- Quels sont les moyens mis à disposition du prêtre ?
- Quelles expériences nouvelles aimerions-nous tenter ensemble ?
- S'il y a des problèmes qui surgissent, comment les traiter ensemble ?